



faux et usage de faux abus de confiance

Par **radon**, le **21/01/2012** à **16:01**

bonjour,

ma mère qui est aide ménagère depuis des années sans soucis, intervenait chez une personne âgée. elle emmenait celle ci régulièrement faire les courses et à la caisse lui demandait de remplir et signer ses chèques. elle le faisait sans pensait faire mal (même si nulle ne doit ignorer la loi) elle pensait rendre service.

la petite fille prévenue par la banque de signature anormale a porté plainte sans interroger la grand mère.

ma mère a été entendu par les gendarmes qui lui ont dit qu'elle n'avait aucune preuve que ces chèques ne servaient qu'aux courses de la vieille dame.

celle ci a toute sa tete mais n'a pas encore été entendu.

que risque ma mère si la dame confirme sa version? et si jamais elle ne confirme pas?

merci